

E.A.P. 25 avril 2021

Présents: Père Augustin . Mmes Carlu, Bertrand, Burdet, Fargier, Dejoux, Ambrosia, Boissin.
MM . Grousset, Lacroix, Roussel, Rue-Fenouche,

En lien avec le dimanche précédent, la réunion débute avec un psaume « Tu es mon berger » et un texte d'Évangile sur « le bon Pasteur ». Les différentes réflexions soulignent la difficulté de discerner la bonne voie et de la suivre, l'être humain étant par nature imparfait donc enclin aussi à la faute; elles explicitent aussi le rôle du prêtre, un guide qui, par sa vocation et sa formation est à même, dans la fidélité à son sacerdoce, de donner des orientations et de recadrer un troupeau pas forcément docile. (revoir peut-être l'image du mouton!)

Le denier du culte

A la demande de Paul Grousset, Bernadette nous fait le compte-rendu de la réunion concernant le denier du culte. Il n'est plus question, désormais, de distribuer les enveloppes dans les boîtes aux lettres, mais de les remettre, main à main, aux personnes présentes dans l'église, le dimanche.

Il ne s'agit pas non plus de les distribuer « en continu » ni de les laisser traîner sur une table mais bien de réactiver après un temps d'arrêt, la remise des enveloppes

Les personnes qui ne fréquentent pas l'église, mais qui effectuent quand même un don, la recevront personnellement.

Une sensibilisation sera effectuée par des affiches, apposées bien en vue, dans les églises

La mensualisation est un moyen de soutien utile et pratique et comme pour toute association les dons versés sont déductibles des impôts.

Il est bon de rappeler que le denier du culte sert, entre autres, à assurer le salaire des prêtres en exercice (un SMIC pour quelqu'un qui a fait entre 14 et 16 ans d'études!) et la retraite de ceux qui ne sont plus en fonction (ils la prennent souvent à plus de 70 ans !)

Quelques chiffres concernant notre paroisse :

En 2018 les dons s'élevaient à 34 163 euros

En 2019 : 30 282 et, en 2020, : 33 493 euros

Le projet pastoral

Il reste encore flou mais, comme chacun sait, des constatations, suggestions, réflexions et autres propositions, jaillira la lumière !

Donc... :

Permanences : Pierre propose que l'on revoie leur rôle : conseils, infos, certes, mais aussi lieu de discussion...

Prendre en compte le projet pastoral de l'évêque : définir un objectif, déterminer qui l'on veut toucher, trouver des outils pour la mise en œuvre des orientations proposées par l'évêque.

Comment « évangéliser », comment amener les personnes qui veulent une présence de Dieu dans leur vie, si minime soit leur désir, à approfondir leur démarche ?

Il semble important de dire qu'il faut essayer de rejoindre les personnes là où elles sont, à l'occasion de visites (funérailles), ou dans la proposition de rencontres conviviales (baptêmes, mariages). Néanmoins, se pose une nouvelle fois le constat de la disponibilité qui amène les questions suivantes : comment convaincre les personnes plutôt réservées dans leur pratique religieuse à s'investir davantage pour soutenir les équipes en place ? quelle part de nous-mêmes voulons-nous donner au Christ ?

Si l'ouverture vers d'autres paroisses semble bénéfique et réconfortante, lorsque l'on se sent seul pour affirmer sa foi dans un milieu donné, (caractère religieux des enseignements privés... !) la catéchèse, elle, doit s'effectuer dans « la » paroisse qui reste malgré tout un lieu de rassemblement plus proche des personnes et un noyau spirituel qui devrait rayonner auprès de tous. Bien sûr il y a des moments de découragement : « On jette les filets mais on ne ramasse pas de poissons ! » Restent la joie de travailler ensemble « à la vigne du Seigneur », la confiance en son soutien et la conviction que, s'il

n'y a pas de résultat, il n'y a pas de culpabilité à avoir puisque dans notre engagement nous faisons tous de notre mieux pour être de bons ouvriers.

Concerts

Alain nous informe que 3 concerts vont avoir lieu :

- le 13 juin à Tauriers avec Labeaume en musique
- le 9 juillet, à 18 h 30, à Largentière par « les Petits Chanteurs des Hautes Alpes »
- le 17 juillet à Largentière par « les Petits Chanteurs à la croix de bois »

Les trois Clochers de Tauriers, qui attirent beaucoup de visiteurs, constituent un danger en raison des risques de chutes de pierres. Le châtelain en est propriétaire mais la mairie propose de racheter le terrain concerné afin d'effectuer des travaux de restauration.

La croix de Chassiers

Dans le but de créer un parking supplémentaire (deux places !) la croix à proximité de l'église devrait être déplacée. Où ? Le lieu n'est pas encore déterminé. La paroisse se doit d'informer la municipalité de son avis : « Il vaut mieux la laisser où elle est » !

Divers

Une rencontre pour les équipes liturgiques est prévue pour le mercredi 19 mai à 9 h (On recrute !)
Prochaine rencontre : le lundi 31 mai à 16 h.